



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0427

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Centre Jacques Cartier pour l'organisation des 28èmes Entretiens Jacques Cartier en 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0427**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Centre Jacques Cartier pour l'organisation des 28èmes Entretiens Jacques Cartier en 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Centre Jacques Cartier joue un rôle de premier plan dans les relations entre la France, le Canada et le Québec, en organisant annuellement les "Entretiens Jacques Cartier", véritable lien entre les mondes universitaires et économiques de ces pays, favorisant les échanges et développant des coopérations de haut niveau.

Créée en 1984, l'association Centre Jacques Cartier a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal, la Région Rhône-Alpes et le Québec.

Depuis 30 ans, la coopération très riche entre Montréal, le Québec, Lyon et la Région Rhône-Alpes s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherches inter-universitaires, facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

a) - Objectifs

Les "Entretiens Jacques Cartier" se déroulent 2 années de suite à Lyon et la 3ème à Montréal. Cette manifestation favorise les échanges et développe des coopérations de haut niveau entre les institutions universitaires et les organismes de recherche de France, du Canada et du Québec. Elle propose chaque année entre 20 et 30 colloques, attirant de nombreuses personnalités et près de 600 conférenciers du monde entier.

Les "Entretiens Jacques Cartier" figurent comme un forum important de la francophonie et un espace de rencontre et de partage s'ouvrant progressivement à l'international.

Cette manifestation participe pleinement aux objectifs de la Métropole de Lyon en matière de développement économique, universitaire et de recherche et contribue au rayonnement international de l'agglomération. Elle participe à l'attractivité du territoire et renforce la politique conduite en matière d'accueil de grands événements.

Le soutien de la Métropole de Lyon à l'association Centre Jacques Cartier a pour objectif d'accompagner le positionnement des "Entretiens Jacques Cartier" comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, son territoire métropolitain, le Canada et le Québec. Ces Entretiens renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre la Métropole de Lyon et la Communauté métropolitaine de Montréal, à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues canadiens à cette occasion.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-0292 du 15 septembre 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de 20 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon, dans le cadre de l'organisation des 27èmes "Entretiens Jacques Cartier". En effet, la Fondation pour l'Université de Lyon, dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne, abritait depuis quelques années l'association Centre Jacques Cartier et percevait à ce titre la subvention allouée pour l'organisation des "Entretiens Jacques Cartier".

L'édition 2014 s'est déroulée du 2 au 10 octobre à Montréal. 30 colloques de haut niveau ont attiré près de 2 500 participants dont 600 conférenciers (universitaires, chefs d'entreprises, élus de Montréal et de Lyon, etc.) du monde entier.

La Métropole de Lyon, conjointement avec la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal, a organisé un deuxième volet du colloque sur les villes intelligentes qui a rassemblé plus de 150 personnes. Ce fut l'occasion, pour la Métropole de Lyon, d'effectuer une mission inscrite dans le cadre du partenariat existant avec la Ville et la Communauté métropolitaine de Montréal et de renouveler leur accord de coopération. De nombreuses entreprises s'étaient jointes à cette mission.

La mobilisation croissante des intervenants et la qualité des thèmes de société abordés dans les différents colloques se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Métropole et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois dans les secteurs de l'innovation, les biotechnologies et les loisirs numériques.

c) - Programme d'actions 2015 et plan de financement prévisionnel

La 28ème édition des "Entretiens Jacques Cartier" se déroulera à Lyon, du 30 novembre au 3 décembre 2015. Cet événement va réunir de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une quinzaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises, sur des sujets d'actualités qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Cette année encore, la Métropole de Lyon valorisera son expérience et ses stratégies et les confrontera aux pratiques montréalaises à travers la réalisation d'un ou deux colloques communs, sur des thématiques comme celle de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Fin 2014, l'association Centre Jacques Cartier s'est dotée d'une nouvelle gouvernance, avec l'élection d'un nouveau délégué général et le renouvellement de son comité exécutif. Pour 2015, cette nouvelle gouvernance propose plusieurs évolutions dans l'organisation des "Entretiens Jacques Cartier", afin de prendre en compte la nécessité d'encourager le transfert de connaissances entre universitaires et monde économique. Les thématiques liées à l'innovation et l'entrepreneuriat seront mises en avant.

Suite au changement de gouvernance au sein de l'association Centre Jacques Cartier, les contributions financières seront directement versées à l'association Centre Jacques Cartier, et non plus à la Fondation pour l'Université de Lyon, comme l'année précédente.

d) - Budget prévisionnel pour l'édition 2015 des "Entretiens Jacques Cartier"

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
vente de produits	40 000	achats	4 700
subvention d'exploitation :	260 000	services extérieurs	31 665
<i>Etat</i>	<i>15 000</i>	autres services extérieurs	348 560
<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>90 000</i>	impôts et taxes	1 550
<i>Département du Nouveau Rhône</i>	<i>3 000</i>	charges de personnel	118 825
<i>Métropole de Lyon</i>	<i>31 000</i>		
<i>Ville de Lyon</i>	<i>21 000</i>		

<i>Autre subventions</i>	100 000	dotations	6 500
Autres produits :	211 800		
<i>Cotisations</i>	211 800		
Total	511 800	Total	511 800

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 31 000 €, dont 19 000 € correspondent à la part de l'ex-Communauté urbaine de Lyon, en baisse de 5% par rapport à 2014, et 12 000 € correspondent à la part transférée du Conseil général, au profit de l'association Centre Jacques Cartier dans le cadre de la préparation et de l'organisation des 28èmes "Entretiens Jacques Cartier 2015".

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 31 000 € au profit de l'association Centre Jacques Cartier pour la préparation et l'organisation des 28èmes "Entretiens Jacques Cartier en 2015",

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Centre Jacques Cartier définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** de la dépense de fonctionnement de 19 000 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P0201920.

4° - **Le montant** de la dépense de fonctionnement de 12 000 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P0203478A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.